

# 13<sup>ème</sup> Congrès RIODD 2018

## GRENOBLE

### 16-18 OCTOBRE 2018



Le 13<sup>e</sup> Congrès du RIODD se tiendra à Grenoble du 16 au 18 octobre 2018. Pluridisciplinaire, voire interdisciplinaire, il est porté par une équipe de chercheurs en droit, économie, géographie, gestion, psychologie sociale, sciences de l'éducation, sociologie... Ce positionnement traduit la démarche scientifique du RIODD ainsi qu'une volonté des organisateurs pour le site de l'Université Grenoble-Alpes.

Comme chaque année, **le comité scientifique considérera toute proposition de communication sur les thèmes en rapport avec les enjeux du développement durable** pour les organisations (privées et publiques : entreprises, associations, administrations...): opportunités et contraintes ; marges de manœuvre opérationnelles ou stratégiques ; conditions de réalisation et conduites de projets ; transformation des modes de gouvernement ; référentiels pour la prise de décision, l'évaluation interne ou externe ; etc. **Tous les champs des sciences sociales ou humaines, des sciences de l'ingénieur et de l'environnement sont bienvenus.**

En outre, le comité scientifique invite plus particulièrement à étudier les dynamiques sociales, y compris les conflits et les résistances, qui façonnent ou refusent un changement structurel au nom d'un développement durable, et à discuter les méthodes d'analyse pour le caractériser.

**LIEU :** Campus Saint-Martin-d'Hères (Université Grenoble-Alpes)



## COMITÉ DE PILOTAGE.

**Laurent Bègue** (Univ. Grenoble-Alpes, MSH-Alpes, LIP) — **Véronique Blum** (Univ. Grenoble-Alpes, CERAG) — **Jean-Pierre Chanteau** (Univ. Grenoble-Alpes, CREG, RIODD) — **Clémence Clos** (Univ. Grenoble-Alpes, CREG) — **Paulette DUARTE** (Univ. Grenoble-Alpes IUG, PACTE) — **Sébastien Gand** (SciencesPo Grenoble, CERAG) — **Jessica Gérard** (Univ. Grenoble-Alpes IAE, CERAG) — **Stéphane Gerry-Vernière** (Univ. Grenoble-Alpes, CRJ) — **Sabine Lavorel** (Univ. Grenoble-Alpes, CRJ) — **Emmanuelle Mazuyer** (Univ. Lyon 2, CERCRID/CNRS) — **Thomas Reverdy** (INPG, PACTE) — **Xavier Roth** (Univ. Grenoble-Alpes, LaRAC) — **Olivier Soubeyran** (Univ. Grenoble-Alpes IUG, PACTE) — **Pascale Trompette** (CNRS, PACTE).

**CERAG** (UGA/CNRS) : Centre d'Études et de Recherches Appliquées à la Gestion. **CERCRID** (UL/CNRS) : Centre d'Études et de Recherches CRITiques sur le Droit. **CREG** (UGA) : Centre de Recherches en Économie de Grenoble. **CRJ** (UGA) : Centre de Recherches Juridiques. **IUG** (UGA) : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine. **LaRAC** (UGA) : Laboratoire de Recherche sur les Apprentissages en Contextes. **LIP** (UGA/CNRS) : Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie. **PACTE** (UGA/CNRS) : Laboratoire des sciences sociales.

---

## POUR CHANGER OU POUR DURER ? LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN QUESTIONS

---

Voici plus d'un demi-siècle qu'est posée la question de la « social responsibility of businessmen », notamment [Bowen : 1953] face à l'engouement de la jeunesse américaine pour des projets de société alternatifs au désir d'accumulation matérielle qui alimente le capitalisme et ses dégâts sociaux et environnementaux. Voici aussi plus d'un demi-siècle que, à partir de terrains variés et pour nourrir des projets très divers, se précisent des analyses critiques des systèmes économiques capitalistes et industrialistes, depuis les travaux de Barry Commoner [1971], Nicholas Georgescu-Roegen [1979] ou du Club de Rome [Meadows : 1972], sans parler de l'analyse de la responsabilité des gouvernements d'entreprise dans la persistance du chômage de masse, l'évolution des inégalités, de la précarité, etc.

Rien n'aurait-il donc changé ? Mais alors que dire des évolutions des relations professionnelles, du développement des énergies renouvelables ou du devoir de reporting social et environnemental en droit français ou européen ? Est-ce à dire que ces changements – loin d'être anodins – dans la conduite stratégique et opérationnelle des entreprises auraient seulement permis que rien d'essentiel ne change ? Ou, pour reprendre l'expression de Boltanski et Chiappello [1999], la capacité du capitalisme à digérer sa propre critique bloquerait-elle des bifurcations structurelles vers de nouveaux modes de production et équilibres de pouvoirs pour les porter ? Si seules sont mises en œuvre des actions de développement durable améliorant la profitabilité d'une société commerciale, cela ne pérennise-t-il pas le système économique ayant engendré les problèmes que le développement durable est censé résoudre ? Ce diagnostic ambivalent suscite deux questions centrales que le comité scientifique souhaite approfondir :

➔ **Comment caractériser, évaluer, voire mesurer un changement social structurel ?** S'il paraît « facile », avec le recul du temps passé, de distinguer des régimes, des régularités, des ordres, et identifier des crises, des révolutions, des innovations radicales, etc., quelles méthodes pour l'analyse du temps présent ? Comment distinguer une mode et une tendance potentiellement structurante ? Comment identifier des irréversibilités ?

➔ **Comment produire du changement irréversible vers un développement plus durable ?** S'il paraît « facile » avec le recul du temps passé, d'identifier les acteurs, les règles, les instruments, les principes d'action qui ont produit des changements institutionnels, quelles pratiques efficaces aujourd'hui pour innover structurellement (développer de nouvelles habitudes de consommation, de nouveaux modèles d'investissement, rompre avec un régime d'accumulation et des structures de pouvoirs, etc.) ? Comment caractériser, évaluer la force des résistances et des engagements dans de nouvelles pratiques : attitudes, motivations intrinsèques ou extrinsèques, représentations sociales, en même

temps que ressources matérielles (juridiques, économiques, managériales...) pour argumenter ou agir ?

Sur ces questions, nous invitons à soumettre des contributions présentant selon le cas un état des savoirs et des problématiques, une argumentation conceptuelle ou empirique, à partir de travaux en cours ou de résultats déjà produits. Le comité scientifique espère notamment des synergies disciplinaires pour dépasser des oppositions binaires plus idéologiques que scientifiques entre volonté et contrainte, motivation intrinsèque et extrinsèque, individu et collectif, liberté et règle (ou norme), rationalité et affects, action et structure institutionnelle...

Ces questions pourront se décliner à partir de recherches portant sur des champs d'action, des secteurs économiques, des territoires, des cultures historiquement et géographiquement situées. L'objectif est d'en tirer des éléments de réponse pour la compréhension du monde et pour la conduite pratique de projets de développement au niveau d'actions collectives (entreprises, administrations, associations...) ou personnelles. À titre d'exemple, voici quelques thématiques possibles :

**1. Que sait-on des conditions d'engagement dans un changement de comportement en matière de production ou de consommation ?** La promotion de « bonnes pratiques » suffit-elle ? Par quels processus, à quelles conditions une conduite marginale (par exemple la frugalité) devient-elle la norme ? Quels sont les instruments d'une gouvernance politique des consommateurs, de l'entreprise ? Quel peut être l'apport des théories de l'engagement en psychologie sociale, des sciences de l'éducation, de la sociologie des mouvements sociaux... ?

**2. Que sait-on des conditions nécessaires à la pérennisation d'une innovation sociale ?** Jusqu'où une motivation personnelle (éthique, désir, conviction...) résiste-t-elle à des contraintes sociales (dette financière, pouvoir de marché...) ? Cf. par exemple les travaux sur les architectures institutionnelles de communs (Ostrom...), de modes de régulation nationaux (Amable, Boyer...), de droits (Delmas-Marty, Supiot...), de réalisation d'une justice sociale (Smith, Fraser, Honneth...), au-delà des seules conditions de valorisation économique au niveau d'une entreprise ou d'une économie nationale [Chanteau *et al.* : 2017].

**3. Que sait-on des logiques de résistance ou d'engagement dans le changement ?** Ainsi, comment les climato-sceptiques ou les adeptes de la théorie du complot en matière de développement durable parviennent-ils à entretenir une controverse face à la robustesse de faits scientifiquement établis ? Que nous dit la tension entre universalisme (une gouvernance globale d'un « monde commun ») et localisme (la souveraineté des communautés sur leurs écosystèmes territoriaux) – parfois instrumentalisée : élites mondialisées, patriotisme exacerbé (« my country right or wrong ») – ? Pourquoi des personnes se déclarant conscientisées reproduisent pourtant leurs habitudes de consommation ou leurs routines de production ? Comment les sciences sociales et humaines peuvent-elles éclairer ces attitudes apparemment paradoxales ? Quel poids accorder à des facteurs situationnels, liés par exemple aux effets de réseau, de groupe culturellement homogène, de dispositifs institutionnels ?

**4. Comment penser la contribution des sciences humaines à l'éducation au développement durable ?** Au plan épistémologique, l'éducation au développement durable a ceci de problématique que les savoirs transmis y sont toujours en même temps des normes visant la rectification de pratiques existantes jugées insatisfaisantes [Barthes *et al.* : 2017]. Comment dès lors coordonner les exigences épistémiques des sciences humaines visant à établir *ce qui est*, avec la normativité d'une éducation au développement durable recherchant l'institution de *ce qui doit être* ? Au-delà des aspects épistémologiques, sont donc particulièrement attendues des communications examinant jusqu'où un apprentissage social peut conduire à une modification durable des pratiques, sans passer par pertes et profits la réflexivité [Dewey : 1910], l'attention [Citton : 2015] et l'esprit critique [Fabre : 2011] des élèves. Ce questionnement éclaire aussi les enjeux du *nudging*, du paternalisme en politique ou dans l'entreprise, etc., et la régulation de ces pratiques.

**5. Quelle conception de la responsabilité sociale dans les réglementations ?** Comment le positionnement des autorités, privées ou publiques, de régulation affecte-t-il

les choix des acteurs économiques en matière de responsabilité sociale ? Par exemple, quels effets attendre des tendances antagonistes qui se dessinent en droit international entre des méga-traités minimisant les contraintes sociales et environnementales pour le commerce et l'investissement et certains traités bilatéraux (*ex.* Nigeria/Maroc en décembre 2016) plus exigeants ? De manière générale, face à la non-performativité de la plupart des règles juridiques, quels peuvent être l'instrumentation des politiques publiques, le rôle du juge, du médiateur, de l'arbitre dans un cadre réglementaire où *hard law* et *soft law* interagissent de plus en plus, mais différemment en droit interne et en droit international ? Quels enjeux pour la juridicisation et la judiciarisation de la RSE [Martin-Chenut : 2017] ?

**6. Comment comprendre la place des revendications d'un libre-arbitre et d'individuation dans la sphère économique, et comment penser autonomie et régulations sociales ?** S'agit-il d'un régime institutionnel des idées se développant avec la philosophie des Lumières ou « l'esprit » du capitalisme, ou d'une rupture en cours ? Comment se construisent socialement le désir « d'être son propre patron », de gagner plus « parce que je le vauds bien », le « paternalisme », etc. ? Réciproquement, quelle légitimité et efficacité de l'action collective (publique ou privée) dans le champ d'une entreprise ? Les positionnements sur ces questions ne marquent-ils pas les différentes conceptions de la RSE et n'affectent-ils pas le rapport à l'autorité, à chaque échelle d'organisation et de régulation sociale (entreprise, territoire, etc.) ?

**7. Quelles méthodes pour caractériser un changement institutionnel, notamment pour pouvoir distinguer entre diversité phénoménale et transformations structurelles ?** L'abondance terminologique pour en rendre compte (bifurcation, changement, crise, métamorphose, progrès, transformation, transition, innovation...) exprime-t-elle des effets de mode successifs, une lacune conceptuelle ou un enrichissement de la compréhension ? Comment chacun de ces concepts est-il caractérisé empiriquement ? Est-ce applicable aux pratiques qualifiées de développement durable ? Peut-on intégrer des apports en histoire, économie, ethnologie, psychologie, sociologie, droit, sciences politiques, etc. ?

**8. Comment prendre en compte les effets propres aux changements d'échelle (géographique ou sociale) dans la construction d'actions collectives, privées et publiques, transformatrices ou conservatrices ?** Comment comprendre la réussite de doctrines, de formes d'actions qui apparaissent comme des « transferts », des « importations », mais aussi comme traductions, acculturations... – ainsi des monnaies locales ou complémentaires de Vancouver à l'Aude ou la Suisse, de la garden city (Milton Keynes) à la ville durable (Fribourg, etc.), de l'idée d'autogestion à celle de gouvernance partagée, etc. ? La théorie de l'isomorphisme institutionnel est-elle consistante ? Comment penser l'articulation efficace et intégratrice d'actions à différentes échelles (lutte contre le changement climatique, contre les discriminations sociales, etc.) ? Entrer dans un régime de « transition » (énergétique, écologique, solidaire) est-il facteur de changement structurel ?

**Toutes les propositions de communication sur ces questions (liste non exhaustive), qu'elles soient d'ordre empirique ou conceptuelle, programmatique ou résultats de recherche, etc., seront examinées par le comité scientifique.**

**Références bibliographiques :** Amable B. [2017] *Structural crisis and institutional change in modern capitalism*, Oxford : Oxford University Press. — Barthes A., Lange J.-M. & Tutiaux-Guillon N. (dir.) [2017] *Dictionnaire critique des enjeux et concepts de "éducations à..."*, Paris : L'Harmattan. — Beauvois J.-L. & Joule R.-V. [1987] *Petit Traité de manipulation à l'intention des honnêtes gens*, Grenoble : PUG. — Boltanski L. & Chiapello E. [1999] *Le Nouvel esprit du capitalisme*, Paris : Gallimard. — Capron M. & Quairel-Lanoizelée F. [2015] *L'Entreprise dans la société. Une question politique*, Paris : La Découverte. — Chanteau J.-P., Martin-Chenut K., Capron M. (dir) [2017] *Entreprise et responsabilité sociale en questions*, Paris : Classiques Garnier. — Citton Y. [2015] *Pour une écologie de l'attention*, Paris : Seuil. — Commoner B. [1971] *The Closing Circle: Nature, Man, and Technology*, New York : Knopf. — Dewey J. [1910] *How We Think*, Boston : Heath&Co (trad. *Comment nous pensons*, Paris : Les Empêcheurs de penser en rond/Le Seuil, 2004). — Fabre M. [2011] *Éduquer pour un monde problématique. La carte et la boussole*. Paris : PUF. — Fligstein N. [1996] "Markets as politics: a political-cultural approach to market institutions", *American sociological review*, 61(4), p.656-673. — Georgescu-Roegen N. [1979] *La Décroissance : entropie, écologie et économie*, Paris : Le Sang de la terre. — Godelier M. [1984] *Le Matériel et l'Idéal*, Paris : Fayard. — Hall P. & Thelen K. [2009] "Institutional change in varieties of capitalism", *Socio-Economic Review*, 7(1), p.7-34. — Kotz D. et al (eds) [1994] *Social Structures of Accumulation: The Political Economy of Growth and Crisis*, Cambridge : Cambridge University Press. — Luhmann N. [1997] *Theory of Society*, Stanford : Stanford University Press. — Martin-Chenut K. [2017] « La RSE saisie par le droit », in Chanteau J.-P. et al (dir), *op.cit.*, p.205-216. — Meadows D. et al [1972] *The Limits to Growth (report)*, NY : Universe Books. — Nee V. & Swedberg R. [2007] *On Capitalism*, Stanford : Stanford University Press. — Ostrom E. et al [2010] *Working Together. Collective Action, the Commons and Multiple Methods in Practice*, Princeton NJ : Princeton University Press. — Postel N. & Sobel R. (dir) [2017] *Dictionnaire critique de la responsabilité sociale*, Lille : Septentrion. — Vandenberghe F. [1998] *Une Histoire critique de la sociologie allemande. Aliénation et réification*, Paris : La Découverte.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- Aggeri Franck (Mines ParisTech, CGS)  
 Alexander David (University of Birmingham)  
 Ansaloni Matthieu (Centre Emile-Durkheim, Univ. Bordeaux, LASSP)  
 Artis Amélie (SciencesPo Grenoble, PACTE)  
 Baker Richard (Adelphi University, New York)  
 Bardelli Pierre (Univ. Lorraine)  
 Baret Pierre (ESC La Rochelle, CEREGE)  
 Barreau-de-Lagerie Pauline (U. Paris-Dauphine, IRISSO)  
 Baudry Bernard (Univ. Lyon 2, Triangle)  
 Bauler Tom (Univ. Libre Bruxelles, CEDD, IGEAT)  
 Bommier Swann (Univ. Paris 1, PRISM, prix de thèse RIODD-VIGEO 2017)  
 Bègue Laurent (U. Grenoble-Alpes, MSH-Alpes, LIP)  
 Berger-Douce Sandrine (Mines St Etienne, Coactis)  
 Berrier-Lucas Céline (Univ. Paris-Dauphine, DRM)  
 Billaudot Bernard (Univ. Grenoble-Alpes)  
 Blanc Jérôme (Univ. Lyon 2, ISH)  
 Blum Véronique (Univ. Grenoble-Alpes, CERAG)  
 Brabet Julienne (Univ. Paris-Est)  
 Buclet Nicolas (Univ. Grenoble-Alpes, PACTE)  
 Capron Michel (Univ. Paris-8, LED)  
 Carbonne Valentina (ESCP Europe)  
 CaronMarie-Andrée (UQAM Montréal)  
 Chanteau Jean-Pierre (Univ. Grenoble-Alpes)  
 Chassagnon Virgile (Univ. Grenoble-Alpes, CREG)  
 Chiapello Ève (EHESS, CEMS)  
 Christophe Bernard (Univ. Picardie Amiens)  
 Cinquini Lino (Univ. Sant'Anna Pisa, IM)  
 Clos Clémence (Univ. Grenoble-Alpes, CREG)  
 Coulon Marine (Agro ParisTech)  
 Courrent Jean-Marie (Univ. Montpellier, MRM)  
 Cuzacq Nicolas (Univ. Paris-Est Créteil)  
 Daudigeos Thibault (Grenoble Ecole de Management)  
 Daugareilh Isabelle (COMPTRASEC, CNRS)  
 De Nanteuil Matthieu (Univ. Louvain-la-Neuve)  
 De Quenaudon René (Univ. Strasbourg, DRES)  
 De Serres Andrée (UQAM)  
 Dejean Frédérique (Univ. Paris-Dauphine, DRM)  
 Den Hond Franck (Univ. Amsterdam)  
 Desbarats Isabelle (Univ. Toulouse 1, CDA)  
 Descolanges Michèle (Univ. Paris-Diderot, LIED)  
 Desjardins Marie-Claude (Univ. Sherbrooke)  
 Drevet Benjamin (Univ. Poitiers, CEREGE)  
 Druelle-Korn Clotilde (Univ. Limoges)  
 Duarte Paulette (Institut d'Urbanisme-UGA, PACTE)  
 Ducastel Antoine (CIRAD, ARTDev Montpellier)  
 Dumez Hervé (Ecole Polytechnique, i3-CRG)  
 Dupré Michèle (CNRS, Centre Max-Weber Lyon)  
 Faure Alain (CNRS, PACTE)  
 Favereau Olivier (Univ. Paris Ouest-Nanterre)  
 Ferreras Isabelle (Univ. Catholique de Louvain)  
 Frigant Vincent (Univ. Bordeaux, GREThA)  
 Frydman Benoit (Univ. Libre de Bruxelles)  
 Gand Sébastien (SciencesPo Grenoble, CERAG)  
 Gendron Corinne (Univ. Québec Montréal, ESG)  
 Gérard Jessica (Univ. Grenoble-Alpes, CERAG)  
 Gerry-Vernière Stéphane (Univ. Grenoble-Alpes, CRJ)  
 Gherib Joughaina (Univ. La Manouba Tunis, LIGUE)  
 Gond Jean-Pascal (City University London)  
 Granjou Céline (IRSTEA Grenoble, DTM)  
 Igalens Jacques (Univ. Toulouse 1, IAE)  
 Jany-Catrice Florence (Univ. Lille, CLERSÉ)  
 Job Louis (SciencesPo Grenoble, PACTE)  
 Karyotis Catherine (Noema Business School, Reims)  
 Krichewsky Damien (Univ. Bonn, FIW)  
 Lamarche Thomas (Univ. Paris Diderot, LADYSS)  
 Lavorel Sabine (Univ. Grenoble-Alpes, CRJ)  
 Leroy Maya (Agro ParisTech, MRM)  
 M'Zali Bouchra (ESG-UQAM Montréal, CRSDD)  
 Maillefert Muriel (Univ. Lyon3, EVS-CRGA)  
 Marais Magalie (Montpellier Business School)  
 Martin-Chenut Kathia (CNRS, ISJPS, Univ. Paris 1)  
 Matten Dirk (Schulich School of Business, York Univ., Toronto)  
 Mazuyer Emmanuelle (Univ. Lyon 2, CERCRID)  
 Mocquet Anne-Catherine (Univ. Paris-Est, IAE)  
 Moon Jeremy (Copenhagen Business School)  
 Mottis Nicolas (Ecole Polytechnique, CRG)  
 Nu Thyen-Le (Grenoble EM)  
 Orange Gérald (Univ. Rouen, NIMEC)  
 Palpacuer Florence (Univ. Montpellier, ISEM)  
 Paranke Bernard (Kedge Business School, Marseille)  
 Parent Geneviève (Univ. Laval, Québec)  
 Pasquero Jean (Univ. Québec Montréal, UQAM-ESG)  
 Penalva-Icher Elise (Univ. Paris-Dauphine, IRISSO)  
 Perez Roland (Univ. Montpellier, MRM)  
 Pesche Denis (CIRAD, ARTDev Montpellier)  
 Petit Olivier (Univ. Artois, CLERSÉ)  
 Postel Nicolas (Univ. Lille, CLERSÉ)  
 Poussing Nicolas (LISER, Luxembourg)  
 Quairel-Lanoizelée Françoise (U. Paris-Dauphine, DRM)  
 Rambaud Alexandre (Agro ParisTech, DRM)  
 Ramboarisata Lovasoa (UQAM Montréal, OSE)  
 Ramonjy Dimbi (ESC La Rochelle, CEREGE)  
 Rastoin Jean-Louis (Supagro Montpellier)  
 Renault Michel (Univ. Rennes 1, CREM).  
 Renouard Cécile (ESSEC, Faculté Jésuite de Paris)  
 Reverdy Thomas (INPG, PACTE)  
 Reynaud Emmanuelle (Univ. Aix-Marseille, IAE)  
 Richard Jacques (DRM, Univ. Paris Dauphine)  
 Richez-Battesti Nadine (Aix-Marseille Univ., LEST)  
 Robé Jean-Philippe (Ecole de Droit, SciencesPo Paris)  
 Roger Antoine (Univ. Bordeaux, CED)  
 Roth Xavier (Univ. Grenoble-Alpes, LaRAC)  
 Petit Olivier (Univ. Artois, CLERSÉ)  
 Rousseau Sandrine (Univ. Lille, CLERSÉ)  
 Segrestin Blanche (Mines ParisTech, CGS)  
 Séhier Clément (Univ. Lille, Clersé)  
 Silva François (Kedge Business School, CNAM)  
 Sobczak André (Audencia Nantes)  
 Sobel Richard (Univ. Lille, Clersé)  
 Soubeyran Olivier (Institut Géographie Alpine, PACTE)  
 Tchoutourian Ivan (Univ. Laval, CÉDÉ Québec)  
 Temri Leila (SupAgro Montpellier, MOISA)  
 Touchelay Béatrice (Univ. Lille 3)  
 Trebucq Stéphane (Univ. Bordeaux, IRGO)  
 Trompette Pascale (CNRS, PACTE).  
 Turcotte Marie-France (UQAM)  
 Vallaeys François (Univ. du Pacifique Pérou, URSULA)  
 Veldman Jeroen (Cass Business School, City Univ. London)  
 Vercher-Chaptal Corinne (Univ. Paris-Nord, CEPN)  
 Vernac Stéphane (Univ. Picardie, CEPRISCA, CGS)  
 Vivien Franck Dominique (Univ. Reims Champagne-Ardenne, REGARDS)  
 Vogel David (Univ. California at Berkeley)  
 Webb Kernaghan (Ryerson University, Toronto)  
 Zaccà Edwin (Univ. Libre Bruxelles, CEDD)  
 Zahm Frédéric (IRSTEA Bordeaux, ETBX)

# 13<sup>ème</sup> Congrès RIODD 2018

## GRENOBLE

### 16-18 OCTOBRE 2018

Les informations actualisées sont accessibles sur le site du Congrès (<https://riodd2018.sciencesconf.org>), ou via le site du Riodd ([www.riodd.net](http://www.riodd.net))

#### ORGANISATION MATÉRIELLE

Le Congrès propose des échanges scientifiques et professionnels sous différents formats :

1° des séances de travail en **ateliers thématiques « parallèles »** :

- **séances « spéciales »** : elles sont construites sur la base d'un ensemble de contributions réunies par un.e porteur scientifique (individuel ou collectif), par exemple à l'issue ou au départ d'une opération de recherche collective. La séance spéciale peut être proposée avec une liste complète de communications, ou (séance spéciale « ouverte ») accompagnée d'un appel spécifique à contributions. Les projets de séances spéciales sont préalablement soumis au comité scientifique du Congrès pour pré-sélection (voir calendrier *infra*).

- **séances « varia »** : ces séances sont construites par regroupements thématiques de propositions individuelles de contributions répondant aux thèmes généraux du RIODD.

2° des **sessions plénières** autour de conférencier.e.s invité.e.s.

3° Un **atelier doctoral** (les doctorant.es intéressé.es peuvent candidater auprès du comité d'organisation) proposant des discussions méthodologiques et sur les parcours de thèse.

4° des **tables-rondes professionnelles** avec des acteurs publics et privés.

5° La remise du [prix de thèse RIODD/Vigeo-Eiris 2018](#).

#### POUR SOUMETTRE UNE PROPOSITION

→ **Pour proposer une session spéciale** (« ouverte » ou « complète ») : télécharger le fichier-modèle et soumettre la proposition avant le 1<sup>er</sup> février 2018.

→ **Pour proposer une communication** : télécharger télécharger le fichier-modèle et soumettre la proposition avant le 2 mai 2018

(NB : pour soumettre une communication dans une session spéciale, voir les appels spécifiques à communication sur le site du Congrès).

Ces propositions sont à déposer en ligne sur le site du Congrès (<https://riodd2018.sciencesconf.org>) à l'aide du fichier-type disponible sur ce site).

#### Calendrier Congrès RIODD 2018

<i>Échéances :</i>	<i>Dates limites :</i>
Dépôt des <b>projets de sessions spéciales</b>	Jusqu'au 10 février 2018
Décision du Comité Scientifique	28 février 2018
Dépôt des <b>projets de communication</b>	Du 3 mars au 2 mai 2018
Décisions du Comité Scientifique	15 juin 2018
Réception du texte final de la <b>communication</b> (transmis aux discutants)	15 septembre 2018 (conditionne l'inscription au programme du Congrès)
Congrès	16-18 octobre 2018

Contact colloque : [riodd2018@sciencesconf.org](mailto:riodd2018@sciencesconf.org)

**Comité d'organisation local** (laboratoire Pacte) : Coordination administrative : **Véronique Strippoli** — Gestion financière : **Agnès Rochette** — Secrétariat de recherche : **Elisabeth Blanc** — Communication : **Karine Feuillet**.